

## **La mission de Tesla : accélérer la transition mondiale vers l'énergie durable.**

La mission de Tesla est plus qu'une simple déclaration, c'est un principe directeur sur la façon dont nous nous gouvernons en tant qu'entreprise. En tant qu'entreprise à la pointe de l'innovation dans les domaines de l'énergie et du transport, nous vivons selon les principes du travail acharné, de la performance exceptionnelle, de l'intégrité et de l'équité.

Notre code de conduite des Fournisseurs (le « Code ») ainsi que nos politiques en matière de droits de la personne et de matériaux responsables sont les fondements qui garantissent une responsabilité sociale, environnementale et une conduite éthique tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, des matières premières aux portes de nos installations. Les principes énoncés dans ce Code régissent la relation de nos Fournisseurs (définis comme toutes les entreprises ou individus de qui Tesla reçoit des biens et services ainsi que leur personnel, représentants et sous-traitants) avec Tesla et la façon dont nous attendons d'eux qu'ils gèrent leur propre entreprise. Le Code représente une norme minimale que nos Fournisseurs doivent respecter et, en cas de différence entre le Code et les lois et réglementations locales ou nationales en vigueur, Tesla s'attend à ce que le Fournisseur respecte la norme la plus stricte.

Tesla prendra des mesures pour s'assurer que les pratiques commerciales de nos Fournisseurs sont conformes au Code. Cela s'applique à la fois à notre sélection de nouveaux fournisseurs et à nos relations continues avec nos fournisseurs existants. Nous attendons de nos Fournisseurs non seulement qu'ils mènent leurs activités conformément à ce Code, mais qu'ils fixent également des attentes similaires avec leur propre chaîne d'approvisionnement.

Les Fournisseurs doivent tenir des registres précis et à jour de leur conformité au présent Code et à toutes les lois et réglementations applicables. Lorsque Tesla demande de fournir ces dossiers ou politiques et procédures internes, la documentation doit être partagée rapidement. Bien que les Fournisseurs doivent démontrer sur demande leur conformité au Code, Tesla se réserve également le droit de vérifier les installations et les pratiques des Fournisseurs pour en confirmer la conformité. Les Fournisseurs sont encouragés à élaborer et à rendre publics leur propre code de pratiques commerciales et leurs politiques de code de conduite et à rendre compte publiquement de leurs propres efforts pour surveiller et faire appliquer ces normes de conduite et de conformité tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.

### **A. MAIN-D'ŒUVRE**

Nos Fournisseurs s'engagent à défendre les droits fondamentaux des travailleurs et à traiter ces derniers avec dignité et respect comme l'entend la communauté internationale. Cela s'applique à tous les travailleurs, qu'ils soient temporaires, migrants, étudiants, contractuels ou employés directs, ainsi qu'à tout autre type de travailleur. Les normes reconnues, telles qu'énoncées dans les Références, ont été utilisées pour préparer le Code et peuvent constituer des sources utiles de renseignements supplémentaires. Les normes relatives à la main-d'œuvre sont les suivantes :

#### **1) Emploi librement choisi**

Le travail forcé, la servitude (y compris pour dettes) ou le travail sous contrainte, le travail non volontaire ou sous des conditions d'exploitation en milieu carcéral, l'esclavage ou le trafic de personnes ne seront pas autorisés. Cela inclut le fait de transporter, d'abriter, de recruter, de

transférer ou de recevoir des personnes par la menace, la force, la coercition, l'enlèvement ou la fraude pour ce qui a trait à la main-d'œuvre ou aux services. Il ne doit pas y avoir de restrictions déraisonnables de la liberté de mouvement des travailleurs sur leur lieu de travail ni de restrictions déraisonnables relatives à l'entrée dans des installations que l'entreprise met à leur disposition ou à la sortie de telles installations, y compris, le cas échéant, les dortoirs ou les logements des travailleurs. Dans le cadre du processus de recrutement, tous les travailleurs doivent recevoir un contrat de travail écrit dans leur langue maternelle qui contient une description des conditions d'emploi. Les travailleurs migrants étrangers doivent recevoir le contrat de travail avant que le travailleur ne quitte son pays d'origine et aucune substitution ou modification ne sera autorisée dans le contrat de travail à l'arrivée dans le pays d'accueil, sauf si ces modifications sont apportées aux lois locales et fournissent des conditions égales ou meilleures. Tout travail doit être volontaire et les travailleurs doivent être libres de quitter le travail à tout moment ou de mettre un terme à leur emploi sans pénalité si un préavis raisonnable est donné conformément au contrat du travailleur. Les employeurs, agents et sous-agents ne peuvent détenir ou détruire, dissimuler ou confisquer des documents d'identité ou d'immigration, tels que des pièces d'identité, des passeports ou des permis de travail délivrés par le gouvernement. Les employeurs ne peuvent détenir des documents que si ces avoirs sont exigés par la loi. Dans ce cas, les travailleurs ne doivent en aucun cas se voir refuser l'accès à leurs documents. Les travailleurs ne seront pas tenus de payer les frais de recrutement des agents ou sous-agents des employeurs ou d'autres frais connexes pour leur emploi. Si l'on détermine que ces frais ont été payés par les travailleurs, de pareils frais seront remboursés au travailleur dans les 30 jours.

## 2) Travailleurs mineurs

Le travail des enfants ne doit être utilisé à aucune étape de la fabrication. Le terme « enfant » fait référence à toute personne dont l'âge est inférieur à (i) 15 ans, (ii) l'âge légal minimum applicable pour achever la scolarité obligatoire dans un pays, ou (iii) l'âge minimum légal d'admission à l'emploi dans le pays, l'âge le plus élevé entre ces trois conditions prévalant. Les Fournisseurs doivent mettre en œuvre un mécanisme approprié pour vérifier l'âge des travailleurs. L'utilisation de programmes légitimes d'apprentissage sur le lieu de travail qui respectent l'ensemble des lois et règlements, est encouragée. Les travailleurs âgés de moins de 18 ans (travailleurs mineurs) ne doivent pas effectuer de travail qui ait pour conséquence probable de compromettre leur santé ou leur sécurité, y compris le travail de nuit et les heures supplémentaires. Les Fournisseurs doivent veiller à correctement gérer les travailleurs étudiants à travers une bonne tenue de registres relatifs aux étudiants, une diligence appliquée aux partenaires éducatifs et la protection des droits des étudiants conformément aux lois et règlements applicables. Les Fournisseurs doivent fournir un soutien et une formation adéquats à l'ensemble des travailleurs étudiants. En l'absence de loi locale, la rémunération des travailleurs étudiants, des stagiaires et des apprentis doit être au moins au même niveau que celle des autres travailleurs débutants qui effectuent les mêmes tâches ou des tâches similaires. Si le travail des enfants est identifié, de l'aide ou des mesures correctives conformes aux normes internationales les plus strictes ou aux normes locales doivent être fournies.

## 3) Heures de travail

Des études sur les pratiques professionnelles établissent un lien évident entre la fatigue de l'employé et la baisse de productivité, la rotation du personnel plus élevée et le nombre plus important de blessures et de maladies. Les heures de travail ne peuvent pas dépasser le nombre maximum permis par les lois locales. De plus, une semaine de travail ne peut dépasser 60 heures, heures supplémentaires comprises, sauf en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles.

Toutes les heures supplémentaires doivent être volontaires. Les travailleurs doivent avoir droit à au moins un jour de congé tous les sept jours, défini comme une période de repos d'au moins 24 heures consécutives tous les sept jours. Les Fournisseurs doivent consigner les heures de travail et la paie des employés conformément aux lois locales et nationales et en fournir les registres à Tesla sur demande.

#### **4) Salaire et avantages**

La rémunération payée aux travailleurs doit être conforme à toutes les lois en vigueur relatives aux salaires, y compris celles qui concernent le salaire minimum, les heures supplémentaires et les avantages sociaux légalement obligatoires. En accord avec les lois locales, les travailleurs doivent être rémunérés pour les heures supplémentaires à un taux de rémunération supérieur au taux horaire régulier. Les déductions des salaires appliquées comme des mesures disciplinaires ne sont pas autorisées. Pour chaque période de rémunération, les travailleurs doivent recevoir dans un délai raisonnable un bulletin de paie compréhensible où figurent des données suffisantes pour vérifier l'exactitude de la rémunération par rapport au travail accompli. Toute utilisation de main-d'œuvre temporaire, dépêchée et sous-traitée se fera dans les limites fixées par les lois locales.

#### **5) Traitement humain**

Toute maltraitance et tout traitement inhumain sont interdits, y compris la violence, la violence sexiste, le harcèlement sexuel, les abus sexuels, les châtiments corporels, la contrainte mentale ou physique, l'intimidation, la honte publique ou la violence verbale des travailleurs; il ne doit pas non plus y avoir de menace d'un tel traitement. Les politiques et procédures disciplinaires sous-tendant ces exigences doivent être clairement définies et communiquées aux travailleurs.

#### **6) Non-discrimination/Non-harcèlement**

Les Fournisseurs doivent s'engager à ce que leur lieu de travail ne subisse ni harcèlement ni discrimination. Les entreprises ne doivent pas exercer de discrimination ni harcèlement en raison de l'appartenance ethnique, de la couleur de peau, de l'âge, du sexe, de l'orientation, de l'identité et de l'expression sexuelles, de l'origine ethnique et nationale, du handicap, de la grossesse, de la religion, de l'appartenance politique, de l'appartenance à un syndicat, du statut de vétéran, des données génétiques protégées ou de l'état matrimonial lors de l'embauche ou dans leurs pratiques en matière d'emploi, telles que les salaires, les promotions, les récompenses et l'accès à la formation. Les travailleurs doivent bénéficier d'espaces raisonnablement aménagés pour leur pratique religieuse. En outre, tout travailleur ou travailleur potentiel ne doit pas être soumis à des tests médicaux, y compris des tests de grossesse ou de virginité, ou d'aptitude physique qui pourraient être utilisés d'une manière discriminatoire. Ceci a été rédigé en tenant compte de la Convention de discrimination de l'OIT (Emploi et profession) (n° 111).

#### **7) Liberté d'association**

Conformément aux lois locales, les Fournisseurs doivent respecter le droit de l'ensemble des travailleurs de constituer ou de faire partie des syndicats de leur choix, de négocier collectivement et de participer à des réunions pacifiques. Ils doivent également respecter le droit des travailleurs de s'abstenir de participer à de telles activités. Les travailleurs et/ou leurs représentants doivent être en mesure de communiquer et de partager ouvertement leurs idées et leurs préoccupations avec la direction concernant les

**conditions de travail et les pratiques de gestion sans peur de subir de discrimination, réprimande, intimidation ou harcèlement.**

## **B. SANTÉ ET SÉCURITÉ**

Les Fournisseurs reconnaissent qu'outre la réduction du taux d'accidents et de maladies professionnelles, un environnement de travail sûr et sain améliore la qualité des produits et des services, la régularité de la production et le désir des travailleurs de rester au sein de l'entreprise, ainsi que leur moral. Les Fournisseurs reconnaissent également que les commentaires continus émanant des travailleurs ainsi que leur formation sont essentiels pour identifier et résoudre les problèmes liés à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail. Les systèmes de gestion reconnus, tels que la norme ISO 45001 et les Principes directeurs de l'OIT relatifs à la sécurité et à la santé au travail, ont servi de références dans la préparation de ce Code et peuvent constituer une source utile de renseignements supplémentaires. Les normes de santé et de sécurité sont les suivantes :

### **1) Sécurité au travail**

Le potentiel d'exposition des travailleurs aux dangers pour la santé et la sécurité (produits chimiques, électriques et autres sources d'énergie, incendie, véhicules et risques de chute, etc.) doit être identifié et évalué, atténué à l'aide de la Hiérarchie des contrôles, qui comprend l'élimination du danger, le remplacement les processus ou les matériaux, le contrôle grâce à une conception appropriée, la mise en œuvre de contrôles techniques et administratifs, la maintenance préventive et des procédures de travail sécuritaires (y compris le verrouillage/étiquetage), et la formation continue en santé et sécurité au travail. Là où les dangers ne peuvent être contrôlés de façon adéquate par ces moyens, les travailleurs doivent bénéficier d'équipements de protection individuelle adéquats et bien entretenus et de documents d'information à propos des risques qu'ils encourrent vis-à-vis de ces dangers. Des mesures raisonnables doivent aussi être prises pour retirer les femmes enceintes et les mères qui allaitent de conditions de travail comportant des risques élevés, retirer ou réduire tout risque en matière de santé et sécurité en milieu de travail pour les femmes enceintes et les mères qui allaitent, y compris ceux associés au travail assigné, et également des accommodements raisonnables pour les mères qui allaitent.

### **2) Préparation aux situations d'urgence**

Les situations et événements d'urgence potentiels doivent être identifiés et évalués, et leur impact réduit par la mise en place de plans d'urgence et de procédures d'intervention, notamment : les appels d'urgence, les procédures de notification et d'évacuation des employés et la formation et les exercices d'évacuation des employés. Les exercices d'urgence doivent être exécutés au moins une fois par an ou conformément à la législation locale, selon ce qui est le plus strict. Les plans d'urgence doivent également inclure l'équipement de détection et d'extinction d'incendie approprié, les sorties libres et dégagées, les installations de sortie adéquates, les coordonnées des intervenants d'urgence et les plans de rétablissement. Ces plans et procédures doivent viser à réduire au minimum les dommages causés en matière de vies humaines, d'environnement et de détérioration des biens.

### **3) Accidents du travail et maladies professionnelles**

Des procédures et des systèmes doivent être en place pour prévenir, gérer et signaler les accidents du travail et les maladies professionnelles, et cela doit inclure des dispositions visant à : encourager les travailleurs à signaler les problèmes; classer et enregistrer les accidents et les maladies; fournir les traitements médicaux nécessaires; enquêter sur ces cas et mettre en œuvre des mesures correctives pour en éliminer les causes; et faciliter le retour des travailleurs au travail.

#### **4) Hygiène industrielle**

L'exposition des travailleurs à des agents chimiques, biologiques et physiques doit être identifiée, évaluée et contrôlée conformément à la hiérarchie des contrôles. Si des dangers potentiels ont été identifiés, les Fournisseurs doivent chercher des occasions d'éliminer ou de réduire les dangers potentiels. Si l'élimination ou la réduction des dangers n'est pas possible, les dangers potentiels doivent être contrôlés par une conception, une ingénierie et des contrôles administratifs appropriés. Lorsque les dangers ne peuvent pas être suffisamment contrôlés par ces moyens, il faut fournir gratuitement aux travailleurs les équipements de protection individuelle adéquats et bien entretenus. Les programmes de protection doivent être en cours et comprendre les documents éducatifs concernant les risques associés à ces dangers.

#### **5) Travail physiquement exigeant**

L'exposition des travailleurs à des tâches physiquement exigeantes, notamment la manipulation manuelle de matériel et le soulèvement répété de lourdes charges, le fait de rester debout de manière prolongée et d'effectuer des tâches d'assemblage très répétitives ou qui exigent des efforts physiques, doit être identifiée, évaluée et contrôlée.

#### **6) Sécurisation des machines**

Les machines de production et autres doivent être évaluées pour identifier les dangers relatifs à la sécurité. Des protections physiques, des verrouillages et des barrières doivent être fournis et convenablement entretenus pour les machines comportant un risque de blessure pour les travailleurs.

#### **7) Installations sanitaires, alimentation et hébergement**

Des installations sanitaires propres, un accès à l'eau potable et des installations propres pour la préparation et le stockage de la nourriture et la restauration doivent être fournis aux travailleurs. Les dortoirs mis à la disposition des travailleurs par le Fournisseur ou une agence d'intérim doivent être entretenus pour rester propres et sûrs, et des sorties de secours appropriées doivent y être prévues, ainsi que l'eau chaude pour le bain et la douche, un chauffage, un éclairage et une ventilation convenables, des accommodations sécurisées personnelles pour le rangement des biens personnels et précieux, et un espace individuel raisonnable, en plus de droits raisonnables d'entrée et de sortie.

#### **8) Communication visant la santé et la sécurité**

Les Fournisseurs doivent fournir aux travailleurs des renseignements et une formation appropriés sur la santé et la sécurité en milieu de travail dans la langue du travailleur ou dans une langue qu'il peut comprendre concernant l'ensemble des dangers identifiés en milieu de travail auxquels sont exposés les travailleurs, y compris, sans s'y limiter, les dangers mécaniques, électriques, chimiques, d'incendie et dangers physiques, les agents pathogènes, toxines et autres risques pour la santé. Les renseignements relatifs à la santé et à la sécurité doivent être clairement affichés sur le lieu de travail ou dans un emplacement identifiable et accessible aux travailleurs.

**La formation est fournie à tous les travailleurs avant le début de leur emploi et d'une manière périodique par la suite. Les travailleurs doivent être encouragés à soulever toute préoccupation en matière de santé et de sécurité sans représailles.**

## **C. ENVIRONNEMENT**

Les Fournisseurs reconnaissent que la fabrication de produits de classe mondiale va de pair avec la responsabilité environnementale. Les Fournisseurs doivent identifier les impacts environnementaux et minimiser les effets néfastes sur la communauté, l'environnement et les ressources naturelles au sein de leurs opérations de fabrication, tout en préservant la santé et la sécurité du public. Des systèmes de gestion reconnus tels que les normes ISO 14001 et EMAS (Eco Management and Audit System) ont été utilisés comme références dans la préparation de ce Code et peuvent constituer une source utile de renseignements supplémentaires. Les normes environnementales sont les suivantes :

### **1) Permis et rapports en matière d'environnement**

Tous les permis (p. ex., pour le contrôle des rejets), autorisations et enregistrements environnementaux requis doivent être obtenus, conservés et tenus à jour, et leurs exigences en matière d'exploitation et de rapports doivent être respectées.

### **2) Prévention de la pollution et réduction des ressources**

Les émissions et les rejets de polluants et la génération de déchets doivent être réduits au minimum ou éliminés à la source ou par des pratiques comme l'ajout d'équipement de contrôle de la pollution; la modification des processus de production, d'entretien et d'établissement; ou par tout autre moyen. Le recours aux ressources naturelles, y compris l'eau, les combustibles fossiles, les minéraux et les produits de la forêt vierge, doit être maintenu à l'aide de pratiques comme la modification des processus de production, d'établissement et d'entretien; la substitution de matières; la réutilisation; la conservation; le recyclage; ou tout autre moyen.

### **3) Substances dangereuses**

Les produits chimiques, les déchets et autres matières présentant un danger pour l'être humain ou pour l'environnement doivent être identifiés, étiquetés et gérés pour assurer leur manipulation, leur transport, leur stockage, leur utilisation, leur recyclage ou leur réutilisation, et leur élimination en toute sécurité.

### **4) Déchets solides**

Les Fournisseurs doivent mettre en œuvre une approche méthodique afin d'identifier, de gérer, de réduire et d'éliminer ou de recycler de façon responsable les déchets solides (ne présentant pas de dangers). Ils doivent fournir à Tesla les données pour tous les produits et services connexes sur demande.

### **5) Émissions dans l'air**

Les émissions dans l'air de produits chimiques organiques volatils, d'aérosols, de corrosifs, de particules, de substances appauvrissant la couche d'ozone et de sous-produits de combustion générés par l'exploitation doivent être caractérisées, surveillées

régulièrement, contrôlées et traitées comme il se doit avant le rejet. Les substances appauvrissant la couche d'ozone doivent être gérées efficacement conformément au protocole de Montréal et aux règlements applicables. Les Fournisseurs doivent effectuer une surveillance régulière du rendement de leurs systèmes de contrôle des émissions dans l'air. Ils doivent fournir à Tesla les données pour tous les produits et services connexes sur demande.

#### **6) Restrictions relatives aux substances**

Les Fournisseurs doivent se conformer à l'ensemble des lois et règlements applicables et à toutes les exigences des clients concernant l'interdiction ou la restriction de certaines substances particulières dans les produits et la fabrication, y compris l'étiquetage pour le recyclage et l'élimination.

#### **7) Gestion de l'eau**

Les Fournisseurs doivent mettre en place un programme de gestion de l'eau qui documente, caractérise et surveille les sources, l'utilisation et le rejet d'eau; favorise les occasions de conservation de l'eau; et contrôle les canaux de contamination. L'ensemble des eaux usées doit être caractérisé, surveillé, contrôlé et traité au besoin avant de procéder au rejet ou à l'élimination. Les Fournisseurs doivent effectuer une surveillance régulière du rendement de leurs systèmes de traitement des eaux usées et des bassins de confinement pour garantir un rendement optimal et une conformité réglementaire. Ils doivent fournir à Tesla les données pour tous les produits et services connexes sur demande.

#### **8) Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre**

Les Fournisseurs doivent établir sur demande des données sur les gaz à effet de serre (« GES ») pour tous les produits et services connexes fournis à Tesla. La consommation d'énergie et toutes les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 (en utilisant le protocole GES) doivent être suivies, documentées et divulguées publiquement. Lorsque ce suivi n'est pas disponible sur le moment, les Fournisseurs doivent établir un plan pour mettre en œuvre le suivi dans un délai d'un an et fournir les données et / ou les composants nécessaires au calcul des émissions de GES. Les Fournisseurs doivent rechercher des méthodes pour améliorer leur efficacité énergétique et réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre au minimum.

### **D. ÉTHIQUE**

Afin d'assumer leurs responsabilités sociales et de connaître du succès sur le marché, les Fournisseurs et leurs agents doivent respecter les normes les plus exigeantes en matière d'éthique, notamment :

#### **1) L'intégrité commerciale**

Les normes d'intégrité les plus exigeantes doivent être respectées dans toutes les interactions commerciales. Les Fournisseurs doivent adopter la tolérance zéro pour interdire toute forme de pot-de-vin, de corruption, d'extorsion et de détournement.

#### **2) Pas d'avantage indu**

Les pots-de-vin et autres moyens d'obtenir des avantages indus ou illégitimes ne doivent pas être promis, offerts, autorisés, donnés, ni acceptés. Cette interdiction s'applique au fait de promettre, d'offrir, d'autoriser, de donner ou d'accepter tout objet de valeur, directement ou indirectement par l'entremise d'une tierce partie, de façon à obtenir ou à conserver un marché, une relation d'affaires directe avec quiconque, ou acquérir un avantage illégitime. Des procédures de suivi, de tenue de registres et d'application doivent être mises en œuvre pour veiller à la conformité aux lois anti-corruption. Les Fournisseurs doivent consulter la Politique mondiale en matière de lutte contre la corruption de Tesla pour obtenir des conseils supplémentaires sur les cadeaux acceptables.

### **3) Divulgation de renseignements**

Toutes les activités et transactions doivent être effectuées en toute transparence et inscrites avec exactitude dans les livres et registres commerciaux des Fournisseurs. Les données relatives à la main-d'œuvre employée par les Fournisseurs, aux pratiques liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement, aux activités commerciales, à la structure, à la situation financière et au rendement de l'entreprise doivent être divulguées conformément aux règlements applicables et aux pratiques qui prévalent dans le secteur. La falsification des registres et les déclarations mensongères relatives aux conditions ou aux pratiques dans la chaîne d'approvisionnement sont inacceptables.

### **4) Propriété intellectuelle**

Les droits de propriété intellectuelle doivent être respectés; le transfert de technologie et de savoir-faire doit s'effectuer d'une façon qui protège les droits de propriété intellectuelle; en outre, les données relatives aux clients et aux fournisseurs doivent être protégées.

### **5) Équité dans les pratiques commerciales, la publicité et la concurrence**

Les Fournisseurs doivent comprendre et respecter toutes les lois applicables en matière de commerce équitable, de publicité et de concurrence, y compris les lois sur le commerce équitable et la concurrence dans les juridictions dans lesquelles ils opèrent.

### **6) Protection de l'identité et absence de représailles**

Les programmes qui garantissent la confidentialité, l'anonymat et la protection des lanceurs d'alerte parmi les fournisseurs et les employés doivent être maintenus, sauf si la loi l'interdit. Les Fournisseurs doivent avoir un processus communiqué à leurs employés afin de leur permettre de faire part de leurs préoccupations sans crainte de représailles.

### **7) Approvisionnement responsable en minerais**

Les Fournisseurs doivent adopter une politique et faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne la source et la chaîne de possession du cobalt, du tantalum, de l'étain, du tungstène et de l'or dans les produits qu'ils fabriquent afin de s'assurer raisonnablement qu'ils proviennent d'une source d'approvisionnement conforme aux directives de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque ou un cadre de diligence raisonnable équivalent et reconnu. Les Fournisseurs doivent également consulter nos politiques en matière des droits de la personne et en matière de matériaux responsables pour obtenir de plus amples renseignements.

## **8) Confidentialité**

Les Fournisseurs doivent s'engager à satisfaire les attentes raisonnables en matière de vie privée pour ce qui est des renseignements personnels de chacun de leurs interlocuteurs en affaires, y compris les fournisseurs, les clients, les consommateurs et les employés. Les Fournisseurs doivent se conformer aux lois et aux exigences réglementaires relatives à la vie privée et à la sécurité des renseignements lorsque des renseignements personnels sont collectés, conservés, traités, transmis et partagés.

# **E. SYSTÈME DE GESTION**

Les Fournisseurs doivent adopter ou mettre en place un système de gestion dont la portée est liée au contenu de ce Code. Le système de gestion doit être conçu pour veiller à : (a) la conformité aux lois, règlements et aux exigences des clients applicables liés à l'exploitation et aux produits des Fournisseurs; (b) la conformité à ce Code; et (c) l'identification et l'atténuation des risques opérationnels liés à ce Code. Il doit également faciliter une amélioration continue. Le système de gestion devrait inclure les éléments suivants :

### **1) Engagement de l'entreprise**

Une déclaration de politique en matière de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise qui affirme l'engagement du Fournisseur à la conformité et à l'amélioration continue, soutenue par la direction supérieure et affichée sur le lieu de travail dans la langue locale.

### **2) Obligation de rendre des comptes et responsabilité de la direction**

Le Fournisseur identifie clairement le(s) haut(s) dirigeant(s) et représentant(s) de l'entreprise responsable(s) d'assurer la mise en œuvre des systèmes de gestion et des programmes associés. Les hauts dirigeants examinent régulièrement le statut des systèmes de gestion.

### **3) Exigences légales et exigences des clients**

Un processus destiné à identifier, suivre et comprendre les lois, règlements et exigences des clients applicables, y compris les exigences de ce Code.

### **4) Évaluation et gestion des risques**

Un processus pour identifier la conformité juridique, les pratiques en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de main-d'œuvre et les risques en matière d'éthique associés à l'exploitation des Fournisseurs. La détermination de l'importance relative de chaque risque et la mise en place de contrôles procéduraux et physiques adéquats pour contrôler les risques identifiés et veiller à la conformité aux règlements.

### **5) Objectifs d'amélioration**

Des objectifs, cibles et plans de mise en œuvre écrits relatifs à l'amélioration du rendement social et environnemental et en matière de santé et de sécurité du Fournisseur, y compris une évaluation périodique du rendement du Fournisseur au regard de l'atteinte de ces objectifs.

### **6) Formation**

**Des programmes pour former les directeurs et les travailleurs en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques, procédures et objectifs d'amélioration du Fournisseur, ainsi qu'au respect des exigences légales et réglementaires applicables.**

## **7) Communication**

**Un processus pour communiquer des renseignements clairs et précis sur les politiques, les pratiques, les attentes et le rendement du Fournisseur aux travailleurs, à ses fournisseurs et clients.**

## **8) Commentaires des travailleurs, participation et grief**

**Des processus continus, y compris un mécanisme de grief efficace, pour évaluer la compréhension des travailleurs sur des violations présumées des pratiques et conditions qui sont traitées dans le présent Code et obtenir leurs commentaires par rapport à ces violations, et pour favoriser l'amélioration continue. Les travailleurs doivent avoir un environnement sécuritaire pour fournir des griefs et des commentaires sans crainte de représailles. Les Fournisseurs doivent périodiquement fournir aux travailleurs des renseignements sur toutes les procédures de règlement des griefs. Aucune mesure de représailles contre des travailleurs pour avoir soulevé des préoccupations sur le lieu de travail ne peut être tolérée, y compris des attaques personnelles, de l'intimidation ou d'autres menaces contre les travailleurs.**

## **9) Audits et évaluations**

**Des auto-évaluations périodiques pour assurer la conformité aux exigences légales et réglementaires, au contenu de ce Code et aux exigences contractuelles des clients liées à la responsabilité sociale et environnementale.**

## **10) Processus de mesures correctives**

**Un processus pour la correction rapide des lacunes identifiées par les évaluations, inspections, enquêtes et examens internes ou externes.**

## **11) Documentation et dossiers**

**La création et la conservation de documents et de dossiers pour assurer la conformité aux règlements et aux exigences de l'entreprise avec la confidentialité qui s'impose pour protéger la vie privée.**

## **12) Responsabilité des Fournisseurs**

**Un processus pour communiquer les exigences du Code aux Fournisseurs et pour suivre la conformité des Fournisseurs au Code.**

**Dernière mise à jour : juillet 2021**